

Nancy, le 31 août 2023

Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Inspecteurs de l'Éducation Nationale du second degré

à

Mesdames et messieurs les professeurs de langues vivantes
S/C de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre implication et votre engagement constant lors de l'année scolaire écoulée et des différentes sessions d'examens. Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions et la réussite des élèves, nous vous rappelons les priorités pédagogiques définies par la [circulaire de rentrée 2023](#) :

ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024

**UNE ÉCOLE
QUI INSTRUIT,
ÉMANCÍPE ET
PROTÈGE**



Une école qui instruit, en remettant les savoirs fondamentaux au cœur des apprentissages

- La maîtrise des savoirs fondamentaux reste une priorité nationale, transversale, qui concerne tous les champs disciplinaires au-delà du français et des mathématiques, de l'école aux lycées et aux classes du supérieur ;

- La nouvelle sixième entre en application et comprend deux volets : l'heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français et « Devoirs faits » obligatoire pour tous les élèves ;
- Au cycle 4, le dispositif « découverte des métiers » est généralisé ;
- Au lycée, le tronc commun est renforcé avec 1h30 de mathématiques en Première générale pour les élèves ne suivant pas l'enseignement de spécialité ;
- La réforme de la voie professionnelle, mise en œuvre dès cette rentrée, vise à soutenir la double ambition de l'insertion et de la poursuite d'études ainsi que la lutte contre le décrochage pour assurer la qualification du plus grand nombre.

Une école qui émancipe et favorise l'épanouissement des élèves

Cet objectif passe notamment par :

- La pratique d'une activité physique et sportive régulière soutenue par deux événements majeurs en France : la coupe du monde de rugby et [les Jeux Olympiques et Paralympiques](#) ;
- La généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle grâce à l'extension de la part collective du "Pass culture" aux classes de sixième et de cinquième ;
- L'engagement des élèves de lycée dans le cadre de la formation à la citoyenneté, appuyé par le label "classe engagée" et le label "lycée engagé". Pour les classes impliquées, le projet pédagogique s'articule en particulier sur un séjour de cohésion du SNU.

Ce travail, grâce aux différents parcours éducatifs, permet de contribuer à la « lutte contre les inégalités sociales et scolaires », en continuant et en amplifiant les dispositifs déjà mis en place dans l'académie et en favorisant la mixité sociale.

Une école qui protège les élèves et les personnels

Cette « priorité absolue » se traduit par :

- La lutte contre le harcèlement (avec le déploiement obligatoire du programme pHARe dans tous les établissements, écoles, collèges **et lycées**) et contre toutes les formes de pression et de prosélytisme, pour la défense des valeurs de la République ;
- L'inclusion scolaire ainsi que la protection de la santé renforcée par l'éducation à la sexualité ;
- La protection des personnels, notamment avec l'appui des CRH de proximité mais aussi en prévenant les risques numériques et [en promouvant la cybersécurité](#).

Le CNR Éducation "Notre école, faisons-la ensemble" donne les moyens aux équipes de mettre en œuvre des projets permettant une école plus exigeante, plus émancipatrice et plus protectrice.

Nous vous rappelons que tous les personnels peuvent être accompagnés dans l'appropriation de ces priorités pédagogiques par la formation. Pour la quatrième année consécutive, Réseau Canopé Grand- Est propose un plan de formation de rentrée entièrement organisé à distance et composé de 15 parcours thématiques : [Plan de formation à distance de rentrée 2023-2024 - Réseau Canopé \(reseau-canope.fr\)](#). Le Programme Académique de Formation est ouvert à l'abonnement jusqu'au 20 septembre inclus, puis à la préinscription jusqu'au 1^{er} octobre inclus. Il comprend une quarantaine de cycles thématiques et métiers, tous accessibles sur le site de l'E AFC : [E AFC - L'offre de formation à l'échelon académique | Académie de Nancy-Metz — Région académique Grand-Est \(ac-nancy-metz.fr\)](#).

Les corps d'inspection, conscients de tout le travail que vous accomplissez au quotidien, vous accompagnent et vous soutiennent dans vos missions indispensables pour la concrétisation de ces priorités. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'Académie de Nancy-Metz

Partie disciplinaire – Langues vivantes étrangères et régionales

À l'occasion de cette rentrée 2023, nous souhaitons vous renouveler nos remerciements pour votre engagement auprès de vos élèves dans l'apprentissage des langues vivantes. Nous félicitons ceux d'entre vous qui ont été admis aux concours et souhaitons la bienvenue aux arrivants dans notre académie.

L'apprentissage d'une langue vivante, étrangère ou régionale, permet à nos élèves de se décentrer et de découvrir l'altérité dans toutes ses dimensions (individuelle, linguistique et culturelle). Il établit des ponts entre les individus et favorise l'interculturalité, en démontrant comment chaque langue et chaque culture se nourrit de celles des autres. À ce titre, l'enseignement des langues vivantes s'accompagne de la transmission de valeurs universelles de tolérance et de respect d'autrui, et l'action du professeur de langues vivantes s'inscrit pleinement dans la lutte contre toute discrimination et toute forme de harcèlement, qui, comme le rappelle la circulaire de rentrée, est une priorité absolue de notre action pour cette nouvelle année scolaire.

L'enseignement des langues vivantes se doit d'être ambitieux et de permettre à chacun de nos élèves de progresser, de consolider et de développer l'ensemble de ses compétences langagières. Dans la perspective de Pisa 2025, la circulaire du 12 décembre 2022 « Mesures pour améliorer les apprentissages des élèves » rappelle **que le renforcement des compétences des élèves** en anglais et dans les autres langues vivantes étrangères obligatoires est une priorité pédagogique du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Cette circulaire nous fixe des objectifs clairs d'ici 2025 :

- plus de 80 % des élèves doivent atteindre en fin de 3e le niveau A2 en anglais, le niveau B1 étant visé dans au moins une ou deux activités langagières ;
- une grande majorité de lycéens doit atteindre le niveau B2 en LVA et B1 en LVB à la fin du lycée, niveaux établis par l'attestation de niveau de langue adossée au baccalauréat.

Si cette circulaire met en particulier l'accent sur l'apprentissage de la langue anglaise, dont le niveau de maîtrise des élèves est à présent apprécié par le test Ev@lang, outil de pilotage de la discipline au service de la réussite des élèves, elle insiste également sur **la nécessaire synergie entre les langues vivantes et régionales**, dans une dynamique commune visant à poursuivre une action pédagogique résolue autour d'une réelle exigence d'élévation du niveau général.

Toutefois, l'amélioration du niveau en langue ne peut s'accomplir sans **un suivi régulier de la progression des acquis**. Il importe donc de placer l'élève dans un continuum pédagogique et de favoriser un développement personnalisé de ses compétences afin de contribuer à une meilleure visibilité des progrès effectués et ainsi renforcer son estime de soi.

Dans cette perspective, les professeurs pourront étayer leurs pratiques à la faveur des nouvelles ressources pédagogiques parues. Des repères annuels de progression et des attendus de fin d'année complètent désormais les programmes de l'école élémentaire et du collège. Des attendus de fin d'année en 5^e et 3^e précisent les objectifs linguistiques associés et donnent des exemples de réussite concrets en anglais, en allemand, en espagnol et en italien. Les attendus de fin d'année en 6^e et 4^e sont à paraître. Un outil de suivi et de positionnement, *Mon Pass'Langues Pro* est également proposé dans la voie professionnelle au niveau académique.

Rappelons qu'un apprentissage des langues ambitieux, cohérent et progressif s'appuie sur trois leviers : **positionnement, entraînement et évaluation**. À ce titre, la page Éduscol « Évaluation et positionnement en langues vivantes » rappelle les principes généraux de l'évaluation et offre de nombreuses ressources afin de mieux situer les apprentissages en lien avec les descripteurs du CECRL et de permettre aux professeurs d'adapter les entraînements en fonction des besoins de chaque élève.

De nouvelles grilles d'évaluation en première et en terminale générale et technologique remplacent les précédentes versions. Ces grilles proposent une évaluation jusqu'au niveau C2 et suppriment le niveau pré-A1. Les tableaux de conversion ont également été modifiés. Par ailleurs, des grilles d'évaluation comportant de légers aménagements devraient prochainement paraître sur Éduscol pour l'évaluation de la spécialité LLCER à la session 2024.

Les épreuves de spécialité des baccalauréats général et technologique auront lieu au mois de juin 2024. Des précisions seront apportées ultérieurement. Les notes de CCF des examens de la voie professionnelle (bac pro, CAP, mention complémentaire, BP) devront quant à elles être saisies avant le 14 juin 2024.

La dynamique des langues initiée par **le Plan langues vivantes encourage et favorise la mobilité des élèves et des personnels**. L'ambition est de permettre à chaque élève d'avoir vécu au moins une expérience de mobilité dans son parcours scolaire. La mobilité des élèves est pensée dans une progression allant de l'école au collège, puis au lycée, où elle pourra être valorisée dans le cadre du baccalauréat général et technologique par la mention mobilité européenne et internationale, et en lycée professionnel par l'unité facultative de mobilité, ainsi que l'obtention de l'attestation « Mobilité Pro » (CAP, baccalauréat professionnel, BP et BMA), qui valorisent une période de formation en milieu professionnel (PFMP) réalisée dans un pays étranger.

Nous nous réjouissons de constater que de nombreux projets de mobilité ont été menés l'an passé et invitons les professeurs à consulter la circulaire du 13 juin 2023 relative à l'organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics. Grâce aux plateformes numériques d'échanges eTwinning (Erasmus+), Teletandem (Ofaj) et FAAX (plateforme franco-américaine), la mobilité peut s'engager dans un premier temps de façon virtuelle avant de devenir une mobilité physique.

La circulaire du 12 décembre 2022 nous engage également à **poursuivre la politique en faveur des partenariats scolaires** en fixant un objectif de 100 % des collèges et des lycées disposant d'au moins un partenariat avec un homologue étranger, contre 48 % actuellement au niveau national. La Délégation de Région académique aux Relations européennes, internationales et à la Coopération (DRAREIC) peut vous accompagner dans la recherche d'un partenaire étranger et vous renseigner pour toute démarche de mobilité enseignante (par exemple le consortium Erasmus+ Mirabeel pour les établissements scolaires accrédités).

L'année 2023-2024 va être rythmée par **les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024**, et sera ainsi jalonnée d'événements sportifs et culturels pour lesquels les professeurs de langues seront pleinement mobilisés. Une page Éduscol spécifique aux Jeux olympiques et paralympiques propose des exemples d'activités pédagogiques et éducatives, des liens avec les programmes d'enseignement, des ressources pour les élèves. Réseau Canopé met également à disposition des professeurs des ressources du cycle 3 à la terminale via le site « La grande école du sport ». Dans l'objectif de contribuer à la construction de l'engagement actif et citoyen de tous les élèves à l'occasion des JOP, l'académie de Nancy-Metz lance **le projet « Lorrain' Tour de la flamme linguistique »**, qui propose à l'ensemble des lycées professionnels, des écoles ainsi qu'à tous les établissements labellisés EUROSOL de porter les valeurs olympiques et paralympiques – amitié, respect, excellence, détermination, égalité, inspiration, courage – et de les transmettre en langues vivantes étrangères, régionales ou d'origine sous la forme d'un relais sportif et linguistique.

L'année 2024 sera également un temps de commémoration à l'occasion **des cérémonies d'anniversaire de la libération de Nancy (15 septembre 1944) et de Metz (13 décembre 1944)** ; les langues vivantes auront naturellement toute leur place dans ce cadre pour promouvoir les valeurs communes européennes.

La prochaine édition de **la semaine des langues**, du 8 au 12 avril 2024, sera à nouveau l'occasion de valoriser le plurilinguisme et la diversité culturelle sur notre territoire. Nous sommes chaque année enthousiastes et ravis par le nombre et la diversité des actions menées en établissement et vous remercions de concourir ainsi au rayonnement de nos disciplines linguistiques. Cette période sera l'occasion de présenter et de valoriser l'ensemble des projets réalisés par vos élèves tout au long de l'année à venir.

Depuis 2023, « **The more I say** » **concours national en anglais** pour les collégiens et les élèves de 3^e prépa-métiers est organisé par le ministère dans le cadre de la semaine des langues. Il vise à impulser une dynamique auprès des élèves et des équipes pédagogiques et à fédérer les enseignants autour de la pédagogie de projet. Une cérémonie de remise des prix au niveau national, organisée en fin d'année scolaire, valorise par une action ministérielle les productions sélectionnées. Parmi les lauréats de la première édition figure la classe de 3^e Prépa Métiers du lycée professionnel régional La Tournelle de Pont-Saint-Vincent, que nous félicitons vivement pour cette belle réussite.

Pour vous accompagner dans vos pratiques, au plus près de vos besoins, l'École académique de la Formation continue (EAFC) dispense de nombreuses formations. **Le programme académique de formation 2023-2024** est d'ores et déjà en ligne. Deux cycles de formation sont susceptibles de vous intéresser : « Ouverture internationale et citoyenneté européenne », « Construire le parcours linguistique et interculturel de l'élève » ainsi que des parcours spécifiques inclus dans le cycle 'TVP' concernant l'accompagnement à la réussite post-bac, la co-intervention et ses aménagements en terminale Bac Pro, et le chef d'œuvre, dans lesquels les langues vivantes sont invitées à s'inscrire. Une infographie permet de visualiser l'ensemble des modules proposés dans le cadre de chacun de ces cycles. **Un vaste plan de formation de proximité et entre pairs en langues vivantes** sera déployé dès cette année scolaire dans notre académie. Vous avez également la possibilité de vous inscrire en auto-formation au parcours M@gistère « Enseigner les langues vivantes », parcours très complet qui peut intéresser tout particulièrement les professeurs débutants. Rappelons enfin que l'EAFC publie régulièrement sur Partage des informations concernant d'autres formations proposées dans le cadre des rendez-vous de l'EAFC.

Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner tout au long de cette année scolaire, que nous souhaitons, à vous et à vos élèves, épanouissante et enrichissante à plus d'un titre.

Les inspecteurs de langues vivantes de l'académie de Nancy-Metz

En allemand : Emmanuelle Coste et Julia Dobrounig-Claude
En anglais : Christophe Hausermann, Karine Lucotte, Elizabeth Receveur et Adeline Saverna
En arabe : Frédérique Foda En chinois : Julie Roquejeoffre En espagnol : Fanny Kumiélan
En italien : Pascal Iallonardi En langue des signes française : Jean-Louis Brugeille
En langues-lettres : Joël Réard (allemand), Corinne Tomasini (anglais), Xavier Pichard (espagnol)
En portugais : Isabelle Leite En russe : Julie Grandhaye

DATES À RETENIR :

- 20 septembre 2023 Journée nationale du Sport scolaire
- 26 septembre 2023 Journée européenne des langues
- 26 septembre 2023 Lancement du Lorrain'Tour de la flamme linguistique
- du 9 au 14 octobre 2023 ErasmusDays
- 9 novembre 2023 Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école
- 22 janvier 2024 Journée franco-allemande
- du 2 au 6 avril semaine olympique et paralympique
- 3 avril Arrivée du Lorrain'Tour de la flamme linguistique de Nancy 2024 au stade Raymond Petit de Tomblaine
- du 8 au 12 avril 2024 Semaine des langues vivantes
- 9 mai 2024 Journée de l'Europe

LIENS UTILES

Nouveaux textes officiels et nouvelles ressources pédagogiques

Circulaire du 12 décembre 2022 « Mesures pour améliorer les apprentissages des élèves »

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo47/MENE2234752C.htm>

Repères annuels de progression et attendus de fin d'année du CP à la 3e

<https://eduscol.education.fr/137/reperes-annuels-de-progression-et-attendus-de-fin-d-annee-du-cp-la-3e>

Ressources d'accompagnement pour les langues vivantes étrangères et régionales aux cycles 2, 3 et 4

<https://eduscol.education.fr/164/langues-vivantes-cycles-2-3-et-4>

Évaluation et positionnement en langues vivantes

<https://eduscol.education.fr/166/positionnement-et-evaluation-en-langues-vivantes-etrangeres>

Nouvelles grilles pour l'évaluation en première et terminale générale et technologique

<https://eduscol.education.fr/document/46426/download>

Circulaire du 13 juin 2023 « Organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics »

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C>

Concours « The More I say »

<https://eduscol.education.fr/3782/concours-anglais-pour-les-collegiens-more-i-say>

Semaine olympique et paralympique sur EDUSCOL

<https://eduscol.education.fr/3499/semaine-olympique-et-paralympique>

La Grande École du Sport sur CANOPÉ

<https://www.reseau-canope.fr/la-grande-ecole-du-sport.html>

SITES NATIONAUX

PORTAIL NATIONAL dédié aux langues vivantes pour enseigner, s'informer et se former :

<https://eduscol.education.fr/2326/langues-vivantes>

PLAN LANGUES VIVANTES

<https://www.education.gouv.fr/propositions-pour-une-meilleure-maitrise-des-langues-vivantes-etrangeres-7052>

Ev@lang

<https://eduscol.education.fr/2656/evalang-college>

LA MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

<https://eduscol.education.fr/960/la-mobilite-europeenne-et-internationale>

SITES ACADEMIQUES

Site interlangue académique

<https://sites.ac-nancy-metz.fr/interlangue/>

RELATIONS INTERNATIONALES Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC)

<https://dareic.ac-nancy-metz.fr/>

FORMATION parcours M@gistere « Enseigner les langues vivantes »

<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2825§ion=9>

FORMATION Cycle « Construire le parcours linguistique et culturel de l'élève »

<https://www.ac-nancy-metz.fr/cycle-construire-le-parcours-linguistique-de-l-eleve-124270>

FORMATION Cycle « Ouverture internationale et citoyenneté européenne »

<https://www.ac-nancy-metz.fr/cycle-oser-l-ouverture-internationale-dans-toutes-les-disciplines-124255>

FORMATION Cycle Voie professionnelle/ PARCOURS 1 : Accompagner à la réussite post-bac,

PARCOURS 2 : la co-intervention et ses aménagements en terminale, PARCOURS 3 : le chef d'œuvre

<https://www.ac-nancy-metz.fr/cycle-enseignants-voie-professionnelle-124285>

VEILLE PEDAGOGIQUE

Programmes et ressources en langues vivantes

https://eduscol.education.fr/recherche?sort_by=search_api_relevance&keywords=Programmes%20et%20ressources%20en%20langues%20vivantes

BULLETIN OFFICIEL : Le bulletin officiel est consultable en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html>

Pour s'abonner au sommaire du BO et le recevoir par mail :

<http://www.education.gouv.fr/cid2560/abonnement.html>

LA CLE DES LANGUES

<https://cle.ens-lyon.fr/cle>